

Facebook a beau avoir été critiqué pour sa gestion de nos données privées depuis toujours, il y a une chose dont Zuckerberg nous a toujours protégé : Google. C'était du moins vrai jusqu'à ce que Google annonce qu'il indexera dans son moteur de recherche les commentaires laissés sur des sites via les modules Facebook. Une nouvelle escarmouche dans la guerre entre Google et Facebook qui, comme d'habitude, affectera tout le reste du web.



Le bot de Google est donc devenu un petit peu plus intelligent, puisqu'il peut dorénavant accéder à des contenus AJAX/Java dynamiques. Facebook étendant sa présence partout sur le web en proposant aux sites d'intégrer ses plugins sociaux, il est logique que ses contenus soient plus exposés aux robots de Google.

Google marque un point, mais ce n'est que parce que Facebook a réussi à imposer sa patte sur des millions de sites, et ces commentaires ne sont qu'une toute petite partie du gâteau : les précieuses données du bouton "like" restent la propriété de Facebook. Ce que Google a réussi à indexer, ce sont seulement les commentaires faits sur d'autres sites que Facebook mais en utilisant un compte Facebook. Votre newsfeed est encore sauf... plus ou moins.

### Conséquence pour les sites web

Jusqu'ici, vous aviez déjà tout un tas de raisons d'installer un module de commentaires Facebook sur votre site. Ces modules offrent une solution équilibrée à un problème complexe : d'un côté vous voulez qu'un maximum de gens commentent sur votre site, d'un autre pour limiter les commentaires de spammeurs et de trolls anonymes, vous avez besoin de demander aux internautes de s'identifier. En s'identifiant via Facebook, les internautes ne sont pas découragés par un lourd processus d'inscription mais ils sont responsabilisés puisque leur véritable nom apparaîtra sur le site.



Facebook propose un module de commentaires efficace, mais le meilleur module sur le marché est celui de Disqus. Disqus offre une solution encore plus complète qui permet aux internautes de s'identifier en utilisant leur compte Facebook, Twitter, WordPress et plusieurs autres, propose des commentaires mis à jour en temps réels et des outils de suivis très complets pour les webmasters... Et Disqus est aussi touché par l'update du Google Bot !

Dorénavant, ces commentaires seront indexés par Google et serviront le référencement de votre site. Un nouveau moyen de bénéficier des avantages d'une communauté engagée.


### Un nouveau paramètre de votre e-réputation


## Comments

Logged in as Pete Bratach [Log Out](#)

Add a comment...

Post comment to my Facebook profile

 **Laura González-Estéfani Ramiro** at 4:36pm  
Cool  
[Message](#)

 **Ronnie Cheng** at 10:54am  
Awesome  
[Message](#)

Pour l'utilisateur ou pour la marque qui surveille son e-réputation, ce n'est pas tant un nouvel outil qu'un nouveau paramètre à surveiller : tous les commentaires qui ont pu être laissés sur un site via Facebook, parfois il y a longtemps de ça, deviennent aujourd'hui accessibles via Google.

Ca veut dire que si vous tapez une recherche sur votre nom, il se pourrait maintenant qu'un commentaire ressorte parmi les premiers résultats. Ce n'est pas vraiment une atteinte à votre vie privée, puisque le commentaire était public depuis toujours, mais il faut tout de même faire attention : quand vous commentez sur une page Facebook, vous vous dites peut-être qu'on ne vous retrouvera pas, mais si le commentaire est repris automatiquement sur un site web tiers par DISQUS, par exemple, il pourra être indexé par Google et donc immédiatement et pratiquement irrémédiablement associé à votre nom. Plus que jamais, quand vous utilisez Facebook, il vous faudra retenir cette règle : tout ce que vous direz pourra être retenu contre vous.

Google peut donc potentiellement accéder à tout, sauf votre newsfeed, mais même là, vous n'êtes pas nécessairement à l'abri. La plupart des gens ne prennent pas le temps de s'en soucier, mais les statuts qu'ils publient sur Facebook sont en mode "public", ce qui veut dire qu'il est très facile pour n'importe qui de les retrouver sur votre profil ou via un site de recherche comme Youropenbook.org.

Source 03. NOV, 2011 <https://frenchweb.fr>